



Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Membre de Grant Thornton International
Membre de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

LATECOERE S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur
l'autorisation d'attribution d'actions gratuites
existantes ou à émettre*

Assemblée générale à caractère mixte du 22 Mars 2022 - résolution n° 6
LATECOERE S.A.
135 rue de Périole - 31500 Toulouse



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Membre de Grant Thornton International
Membre de Grant Thornton International
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine
France

LATECOERE S.A.

Siège social : 135 rue de Périole - 31500 Toulouse

Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale à caractère mixte du 22 Mars 2022 - résolution n° 6

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, de votre société et/ou des sociétés qui lui sont liées, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le nombre total d'actions susceptibles d'être attribuées au titre de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10% du capital de la société.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en place du plan d'intéressement annoncé par la société dans son communiqué de presse en date du 4 février 2022.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

LATECOERE S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions
gratuites existantes ou à émettre*
28 février 2022

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Labège, le 28 février 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Eric Junieres
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2022

Grant Thornton
Membre de Grant Thornton International



Pascal Leclerc
Associé